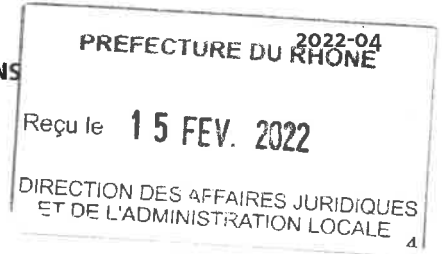


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance publique du 31 janvier 2022



Convocation adressée le 25 janvier 2022
Compte rendu affiché le 8 février 2022
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 11

L'an deux mille vingt-deux, le trente et un du mois de janvier, à 16h, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 25 janvier 2022 par Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, s'est réuni salle Berlioz au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présent(es) : Nathalie PERRIN-GILBERT, Richard MARION, Patrick ODIARD, Luc SEGUIN, Corinne SUBAÏ

Absent(es) excusé(es) : Yves BEN ITAH, Laurence CROIZIER, Tristan DEBRAY, Nadine GEORGEL, Stéphanie LEGER, Cédric VAN STYVENDAEL

Procuration : Yves BEN ITAH à Richard MARION
Laurence CROIZIER à Luc SEGUIN
Tristan DEBRAY à Patrick ODIARD
Nadine GEORGEL à Nathalie PERRIN-GILBERT
Stéphanie LEGER à Nathalie PERRIN-GILBERT
Cédric VAN STYVENDAEL à Richard MARION

Absente : Samira BACHA-HIMEUR

Secrétaire : Corinne SUBAÏ

BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2022

Rapporteuse : Nathalie PERRIN-GILBERT

Le budget primitif 2022 qui s'équilibre à 11 654 299€ se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011- Charges à caractère général	562 300,00 €	013- Atténuations de charges	114 400,00 €
012- Charges de personnel	10 527 900,00 €	70 - Produits des services	1 088 680,00 €
65 -Autres charges de gestion courante	8 499,00 €	74- Dotations, subventions	9 998 419,00 €
67- Charges exceptionnelles	18 000,00 €	77 - Produits exceptionnels	152 200,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	240 000,00 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 000,00 €
TOTAL	11 356 699,00 €	TOTAL	11 356 699,00 €


SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
20-Immobilisations incorporelles	60 000,00 €	13-Subventions d'investissement	37 600,00 €
21 - Immobilisations corporelles	234 600,00 €	10-Dotations, fonds divers	20 000,00 €
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 000,00 €	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	240 000,00 €
TOTAL	297 600,00 €	TOTAL	297 600,00 €

Le comité syndical, à l'unanimité,

✓ **adopte** le budget primitif 2022 selon le détail par chapitre proposé ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La Présidente,


Nathalie PERRIN-GILBERT